



Procès-verbal

Bureau de Direction

Réunion du :	25 octobre 2021 à 18h30
A :	Salle M. ROUILLAUD
Présidence :	M. Daniel ROLET.
Présents :	Madame Michelle GUERRA BORGES, Messieurs Didier BONTEMPS, Raphaël GERALDES, Daniel MAILLARD Guy MONNIER, Yves MUTTI, Philippe SURDOL.
Assiste :	Monsieur Jérôme POBELLE

• 1/ Logiciel de gestion des salariés MANATIME

Jérôme POBELLE présente aux membres du bureau le logiciel de gestion du personnel « Manatime », et ses différentes possibilités.

Il permet aussi de mettre à disposition des salariés par le biais d'un coffre-fort virtuel des documents.

La démonstration qui a été réalisée par la société il y a quelques semaines a été très satisfaisante, et il en ressort que ce logiciel est intéressant. Les membres du bureau s'accordent à dire qu'il est nécessaire de suivre l'évolution, et mettre en place ce type de logiciel qui tend à se démocratiser un peu partout.

Les membres du bureau valident l'acquisition du logiciel MANATIME.

• 2/ PV INTERNE

• 3/ Retour sur l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du District s'est tenue le 01 octobre 2021, à Audincourt.

Le timing dans le déroulement de cette assemblée a été bien maîtrisé ; il était très raisonnable, ce qui plait aux représentants des clubs.

Nous utilisons pour la première fois les boîtiers de votes électroniques. Il semble, après cette première utilisation, indispensables.

La date à laquelle l'assemblée a été fixée est bien choisie. Elle a permis une préparation normale, et elle s'insère très bien dans le planning général, notamment par rapport aux vacances scolaires.

Les tables d'émargement positionnées dans la salle sont une bonne idée, à renouveler chaque fois que cela est possible.

L'absentéisme a été de l'ordre de 40% (102 clubs sur 177). On peut penser que les amendes actuelles sont trop faibles.

• 4/ Relevés des clubs

Il est dressé un point de situation quant aux relevés des clubs, au 30 juin 2021.

Dans la plupart des cas, ces sommes sont dues à un écart causé par l'intégration de ligne en lien avec la discipline, ou des droits sur matches de coupes, et connues seulement après qu'un travail de prise de contacts ait été réalisé par les élus pour le relevé au 31/12/20.

• **5/ Futsal**

5/1. Situation

Nous constatons une diminution des engagements par rapport à la saison 2019-2020. Cela est principalement dû à la nouvelle règle d'engagement, qui consiste à ne pas pouvoir engager plus d'équipes en futsal que d'équipes engagées en foot extérieur.

A ce jour, environ 1000 équipes sont engagées.

Nous constatons aussi un retard dans les réponses des municipalités, quant aux créneaux qui nous sont attribués.

Lors de leurs réponses quant aux sollicitations de créneaux de gymnases, de nombreuses municipalités demandent dorénavant, que le club de leur commune soit obligatoirement parmi les équipes des différents plateaux.

5/2. Application du passe sanitaire

L'application du passe sanitaire en France a été reconduite par le gouvernement après que les députés aient voté sa continuation, il y a quelques jours.

Il faudra donc obligatoirement que le contrôle du passe sanitaire soit réalisé lors de chaque plateau futsal lors de la campagne hivernale futsal 21/22.

La commission gérant le futsal associé se réunit le mardi 26 octobre 2021, et sera amenée à prendre un certain nombre de décisions.

• **6/ Réunion « tous les footbals »**

Daniel MAILLARD dresse un bilan sur la réunion qui s'est déroulée le vendredi 22 octobre 2021, au cours de laquelle a été présentée la commission tous les footbals de la Ligue.

Ont participé à cette réunion :

Pour la commission tous les footbals de la Ligue, Albert GIBOULET, Pierre-Etienne DEMILLIER et Jawad BELAINOUSSI.

Pour le District DTB, Michelle GUERRA-BORGES, Daniel MAILLARD, Maxime BONIN, Bertrand BROGLIN, Jérôme POBELLE, Marc TISSERAND.

Pour l'Amicale des Educateurs, Michel SAGER.

Les nouvelles pratiques concernent tout ce qui est football, hors football traditionnel, en compétition ou non.

Après la pandémie, l'un des buts est de recréer du lien, et surtout de proposer un grand panel de pratiques, dans lequel chacun va trouver une activité qui lui corresponde.

Mais c'est aussi offrir une forme de liberté aux personnes qui viennent pratiquer, qui vont pouvoir justement pratiquer quand ils en ont envie.

Il pourrait aussi être créé du football à 8 seniors, sous format compétition.

La commission régionale compte sur les districts pour faire passer des messages sur ces nouvelles pratiques, notamment par le fait de la proximité avec les clubs. En parallèle, il peut s'agir de la mise en avant des clubs qui s'investissent et qui réussissent dans ces nouvelles pratiques (petites vidéos).

Plusieurs finales régionales vont être organisées sur ces nouvelles pratiques, en fin de saison, pour lesquelles nous devons proposer des équipes qualifiées.

L'attente vis à vis du district est que nous soyons relais de l'information.

En outre, Michelle GUERRA-BORGES, et Daniel MAILLARD ont insisté auprès des représentants de la Ligue, qu'il ne serait pas possible de s'investir sur toutes les pratiques, mais qu'il faudra prioriser.

• **7/ Cartes d'achats Colruyt**

Un nouveau partenariat a été contracté avec la société Colruyt, depuis la saison 2020/2021. Les achats dans le cadre des différentes activités et actions du district doivent donc être prioritairement réalisés dans les magasins de l'enseigne. Trois magasins ont été déterminés avec les représentants de l'enseigne Colruyt, à savoir : Audincourt, Avanne Aveney, Miserey Salines.

Des cartes sont à présenter lors du passage en caisse, afin de ne pas avoir à régler sur place, et que les sommes soient mises en compte.

Le bureau acte le fait que les personnes qui se rendront dans un des trois magasins de l'enseigne Colruyt, cités ci-dessus, devront obligatoirement être en possession d'un bon d'achat, détaillant les achats à réaliser, pour quelle action les achats sont réalisés, et le nom de la personne chargée des achats.

• **8/ Questions diverses**

8/1. Amendes football animation

Jean-François MAUVAIS président de la commission développement animation des pratiques jeunes U6 à U13, a adressé un document qui contient les problèmes relevés sur les feuilles de matches de football animation (pas de dirigeant inscrit, absences de N° de licences etc...). Les clubs ont reçu depuis le début de saisons des consignes de remplissage des feuilles de matches, ainsi que plusieurs rappels.

Jean-François MAUVAIS demande à quelle date la comptabilisation des amendes sera effective. Elle pourrait débuter à compter du 1^{er} week-end d'octobre.

Les membres du bureau valident une mise en application à compter du 1^{er} week-end d'octobre 2021.

De vifs remerciements sont adressés à Jean-François MAUVAIS, pour le travail accompli.

Le Président

Le Secrétaire Général

Le Directeur Administratif

Daniel ROLET

Yves MUTTI

Jérôme POBELLE